



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 185-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.285

Déposée le : 06.09.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Speiser-Niess (Zweisimmen, UDC) (porte-parole)
Kullmann (Thun, UDF)
Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC)
Martin (Ligerz, Les Verts)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 09.09.2021

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Pas d'obligation ou de recommandation de vaccination contre le COVID-19 pour les jeunes, les enfants et les personnes enceintes

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. Dans le canton de Berne, l'administration des vaccins disponibles – pour lesquels aucune étude n'a été menée pour ce qui est de la toxicité, de la reproduction ou des interactions, et seule une autorisation conditionnelle de mise sur le marché a été délivrée – ne doit pas être recommandée pour les jeunes, les enfants et les personnes enceintes.
2. La population doit être informée des autres protocoles de traitement existants pouvant constituer une alternative à la vaccination et de leurs bons résultats thérapeutiques en cas d'administration précoce.
3. Les scientifiques et les médecins ayant un regard critique sur la vaccination contre le COVID-19 sont écouté·e·s et dûment représenté·e·s, avec un droit de vote dans le groupe de travail cantonal ainsi que dans tous les organes où des décisions sont prises en matière de vaccination et de traitement.
4. Le Conseil-exécutif du canton de Berne fait pression sur le Conseil fédéral pour que l'on renonce à recommander la vaccination pour les enfants.

Développement :

La tendance croissante à faire pression sur les jeunes, les enfants et les personnes enceintes pour qu'elles se vaccinent est manifeste. La population est informée de façon unilatérale par des déclarations qui ne sauraient être considérées comme scientifiquement ou médicalement démontrables. Plusieurs scientifiques de renom qualifient la campagne de vaccination contre le COVID-19 d'expérimentale et estiment qu'elle est plus que problématique, notamment pour les jeunes, les enfants et les personnes enceintes. Il faut donc faire preuve ici d'une grande prudence et de réserve.

Les vaccins contre le COVID-19 dont nous disposons à l'heure actuelle font tous l'objet d'une autorisation conditionnelle de mise sur le marché. En effet, faute de temps, l'impasse a été faite sur les longues phases d'observation qui sont normalement nécessaires, dans le cas des vaccins, pour se faire une idée des effets secondaires, en particulier sur la durée, et décider si une campagne de vaccination massive est la bonne solution pour sortir de la crise sanitaire. Or, c'est d'autant plus important que c'est la première fois que la technologie des vaccins à ARN messager a été approuvée pour l'humain.

Point 1 :

Les vaccins contre le SARS-CoV-2 reposent sur un nouveau principe actif. Il faudrait entre huit et douze ans de recherche pour développer sérieusement ce nouveau mécanisme qui fait appel aux ARN messagers. Les vaccins utilisés se basent sur des données de quelques mois, et seule une infime partie des effets secondaires sont rapportés à Swissmedic (5 % tout au plus !). Il faut donc réfléchir à deux fois avant d'administrer ces produits aux jeunes générations.

Point 2 :

Des scientifiques et médecins de renom rapportent que, dans d'autres pays, d'autres protocoles prophylactiques et traitements largement utilisés donnent des résultats (les « antivax » proposent une alternative). Au lieu de mener une campagne de vaccination généralisée, il faudrait promouvoir ces alternatives pour que chaque personne puisse décider, en fonction des risques qu'elle court, de la meilleure stratégie à adopter face au COVID-19.

De plus, il est discutable de vacciner à tout va, sans procéder au préalable à des vérifications élémentaires, notamment si les personnes ont déjà construit une immunité contre le virus. Dans ces conditions, les personnes majeures doivent et peuvent prendre la responsabilité d'évaluer l'intérêt qu'elles ont ou non de se faire vacciner. Les jeunes et les enfants en particulier n'ont pas cette capacité. Dans presque tous les pays, on fait taire ou censure des immunologues de renommée internationale qui mettent en garde contre la vaccination des jeunes et des enfants. Il s'agit manifestement d'une volonté politique qui s'appuie sur des données scientifiques biaisées.

Point 3 :

Dans de nombreux pays, on fait taire des scientifiques ou médecins critiques. Taxé·e·s de complotistes, ils et elles font parfois l'objet de menaces. A l'étranger, certain·e·s ont vu leur domicile perquisitionné, tous leurs équipements électroniques confisqués. Cela en dit long non seulement sur la liberté d'expression mais aussi sur la volonté d'occulter de façon ciblée des faits qui seraient importants pour se faire une opinion globale sur toute la question du coronavirus.

Point 4 :

Nous n'avons pas encore assez de connaissances concernant les conséquences des vaccins contre le COVID-19 sur la santé de l'enfant. C'est pourquoi le canton de Berne doit recommander la prudence au Conseil fédéral dans ses communications sur le sujet.

Mes déclarations se fondent sur les avis des scientifiques renommé·e·s suivant·e·s :

- Prof. Dr. Martin Haditsch, éminent scientifique, médecin et virologue
- Dr. Mike Yeadon, ancien vice-directeur de Pfizer et directeur scientifique de Pfizer pendant 16 ans
- Prof. Dr. Kremsner, expert virologue, directeur de la clinique universitaire de Tübingen
- Prof. Dr. Stefan Hockertz, immunologiste, toxicologiste
- Prof. Dr. Ulrike Kämmerer, docteure en biologie humaine, immunologiste, biologiste cellulaire
- Prof. Dr. Jay Bhattacharya, professeur de médecine à l'université de Stanford

Motivation de l'urgence : la pression pour la vaccination des enfants et des jeunes est importante et le Grand Conseil devrait discuter sans tarder d'une éventuelle solution pour corriger le tir.

Destinataires

- Grand Conseil